

NETTOYANT GRAFFITI

Elimine radicalement les graffitis,
traces de feutres, etc...
sur toutes vos surfaces poreuses
ou lisses

CONDITIONNEMENT



Spray de 400ml
Spray de 1L
Jerrican de 5L

MODE D'EMPLOI

Agiter le bidon. Appliquer directement au spray ou au pinceau. Effectuer avec un pinceau ou une brosse douce des mouvements de rotation. Laisser agir 3 à 5 minutes, brosser à nouveau si nécessaire. Rincer à l'eau claire.

Le Nettoyant graffiti n'est pas dangereux pour l'environnement* et ne contient ni NMP, ni paraffine pour le plus grand respect de votre surface.

STOCKAGE ET SÉCURITÉ

Veuillez consulter la fiche de données de sécurité (FDS) pour obtenir des informations écologiques, toxicologiques et physiques ainsi que les conditions de stockage.

AVANTAGES PRODUIT

1 SEUL PRODUIT :
SUPPORTS POREUX OU LISSES

PRÊT À L'EMPLOI

SANS DANGER POUR
L'ENVIRONNEMENT*

SANS NMP, NEP ET PARAFFINE



* Suivant le règlement 1272/2008.

DOMAINES D'APPLICATION

Net+ Pro Nettoyant graffiti élimine tous les graffitis et tags sur tous vos supports poreux ou non, tels que : béton, brique, plastique, métal, bois, pvc... sans les abîmer.

Sa formulation spécifique efface radicalement les traces de feutres, marqueurs, encres, peintures, cirages, chewing-gum, craie...

Grâce à sa formule gélifiée, Net+ Pro Nettoyant graffiti convient aussi bien aux surfaces verticales qu'horizontales.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Couleur : incolore

Formule gélifiée

Rendement : 3 à 4 m² /Litre selon support

Densité : 1,05 +/-0,05 g/cm³

Conservation : 18 mois en emballage fermé à l'abri du gel et de la chaleur.

AVERTISSEMENT

Le contenu de cette documentation est basé sur des essais effectués en laboratoire, les recommandations qui en découlent sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur l'expertise que Richard a acquise de ses produits nonobstant qu'ils soient convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales.

Toute utilisation entraîne acceptation des conditions d'utilisation. Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour les dommages directs ou indirects du support en cas de manquement aux conditions d'utilisations prescrites. Toujours faire un essai au préalable. N° de révision : Janvier 2025.